



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :
BTSA Gestion forestière

Champ de compétences :
Gestion de chantiers

Indications de contenus, commentaires

Situations professionnelles significatives :

- Évaluation des besoins en main d'œuvre et matériel
- Organisation et suivi des chantiers (sylvicoles et d'exploitation).
- Encadrement des personnels de l'organisation et des intervenants extérieurs.
- Évaluation de la conformité des travaux et des produits, selon des cahiers des charges
- Suivi et coordination de l'approvisionnement de structures de valorisation des bois en lien avec l'avancement des chantiers.
- Évaluation technico-économique des chantiers

Finalité :

Organiser des chantiers forestiers dans le respect des commandes, des réglementations et dans un souci de durabilité.

Responsabilité / autonomie :

Selon les postes occupés, la responsabilité et l'autonomie sont plus ou moins grandes. Le technicien reçoit généralement ses instructions de la part d'un ingénieur, d'un chef d'agence, d'un directeur d'agence voire du directeur général. Dans certaines entreprises, il peut être amené à occuper une fonction de cadre intermédiaire.

Le technicien peut avoir une délégation de tous les pouvoirs pour assurer la sécurité des salariés placés sous ses ordres ainsi que celle des sous-traitants, et faire respecter les obligations qui en découlent.

Environnement de travail :

Le technicien forestier est amené à réaliser une partie de ses activités au bureau ou sur le terrain. Une bonne condition physique est exigée afin de pouvoir évoluer en toute saison en milieu forestier.

Il est en relation avec des propriétaires forestiers, des élus mais aussi avec différents intervenants de la filière forêt-bois et du monde de la recherche.

Le technicien forestier doit avoir connaissance des cadres législatifs relatifs à ses activités, notamment à travers les codes ; rural, forestier, de l'environnement et du travail. De même, il se doit d'appliquer la réglementation relative aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles.

Indicateurs de réussite :

- Respect des plannings, planification des activités
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Respect du cadre réglementaire des différentes certifications
- Respect des processus Qualité Sécurité Environnement (QSE)
- Rigueur dans la préparation des déplacements et transports
- Accidents du travail ou arrêts maladie
- Réactivité
- Respect des règles de communication
- Résultats technico-économiques

Savoirs (de référence cités par les professionnels) :

- Essences forestières
- Méthodes de gestion forestière appliquées à des actions de développement et à des chantiers
- Modes de mobilisation des bois (mécaniques, câble, traction animale)
- Organisation du travail et des chantiers
- Pratiques associées aux itinéraires techniques ou aux systèmes de gestion des espaces
- Protection des milieux et de la biodiversité
- Lecture de plans et analyse d'éléments cartographiés
- Mobilisation et valorisation de références
- Règlements forestiers
- Législation du travail
- Législation environnementale
- Développement territorial
- Gestion informatisée des données et des informations
- Analyse technico-économique
- Méthodes de contrôle et d'évaluation
- Méthodes de mesure des temps de travaux
- Réglementations en matière de sécurité (DICT, DT)
- EPI
- Risques d'accidents du travail et maladies professionnelles
- Notion de risque, mesures préventives, ergonomie au travail
- Risques spécifiques liés à l'utilisation certains matériels
- Outils de gestion de la sécurité : document unique d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention
- Les règles de la communication
- Technologies de l'information et de la communication

Savoir-faire de base :

- Organiser son travail et celui d'une équipe en fonction des objectifs et des contraintes
- Évaluer les besoins en main d'oeuvre
- Coordonner les chantiers
- Mobiliser des prestataires de statuts différents
- Suivre simultanément plusieurs chantiers
- Échanger régulièrement avec les salariés de l'organisation
- Mettre en oeuvre la planification des activités
- Prendre en compte la législation et les réglementations dans l'organisation des travaux et activités
- Anticiper les risques professionnels
- Gérer les risques et la sécurité dans le travail
- Sensibiliser les salariés aux risques d'accidents du travail
- Sensibiliser les salariés aux risques sanitaires et environnementaux
- Prendre les mesures de prévention liées aux risques professionnels
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)
- Anticiper les risques et suivre les travaux nécessaires aux conditions de sécurité des biens et des personnes
- Gérer la communication numérique (courriel, SMS, appels téléphoniques...)
- Utiliser des technologies de l'information et de la communication
- Analyser des plans de gestion, des cahiers des charges
- Analyser une planification pour anticiper les activités et les coordonner
- Réaliser les opérations préalables aux chantiers (martelage, identification des risques, mesures de protection...)
- Réaliser des estimations de coupes et de productions
- Gérer des moyens de mobilisation de la ressource
- Identifier les acteurs concernés par les activités et les chantiers à organiser
- Préciser des organisations de travail pour répartir les tâches entre les intervenants
- Assurer le suivi des opérations préalables à la mobilisation des bois
- Faire appliquer des consignes de travail
- Faire des choix techniques en fonction d'objectifs technico-économiques et de développement durable
- Analyser les coûts de production des services et des travaux
- Conduire des réunions de chantiers et de coordination
- Analyser et évaluer des situations en fonction d'objectifs de développement durable
- Analyser les coûts de production des chantiers, des actions et des projets
- Suivre l'impact des activités et les actions de remise en état des sites de production ou d'exploitation forestière
- Apporter des conseils techniques et technico-économiques dans la gestion des travaux
- Prendre des décisions de régulation ou d'adaptation des organisations de travail
- Accueillir différents publics et assurer la valorisation sociale de la forêt
- Rendre compte des activités
- Communiquer sur les activités

Savoir-faire consolidé par l'expérience :

- Gestion de chantiers et management des situations de travail
- Organiser le travail en tenant compte du profil des salariés
- Faire preuve d'autorité tout en respectant les salariés
- Modifier le planning des activités si le travail prévu ne peut pas être réalisé dans de bonnes conditions
- Savoir arrêter un chantier si les conditions ne permettent plus sa réalisation
- Convaincre et faire adhérer des partenaires à un projet
- Prendre des décisions en conduite opérationnelle de projets.

Comportements professionnels :

- Établir des relations de confiance avec les personnels
- Avoir l'esprit d'équipe et être à l'écoute
- Respecter et valoriser le personnel
- Être bienveillant
- Être respectueux envers les salariés
- Veiller en permanence au respect de la législation du travail
- Faire preuve d'une vigilance permanente concernant l'application des règles d'hygiène et de sécurité